

Bougy-Villars Les conseillers seront indemnisés en «Bodz»

Totalement bénévoles jusqu'à ce jour, les conseillers généraux bodzérans auront dorénavant droit à des jetons de présence. Mais cependant pas en espèces sonnantes et trébuchantes. Claude Houriet, président du Conseil, a eu l'idée de créer pour eux une nouvelle monnaie locale, le *Bodz*. Ainsi, chaque conseiller recevra 40 *Bodz* par séance du Conseil, un *Bodz* étant équivalent à un franc. Ces jetons de présence prendront la forme de bons échangeables uniquement contre

des prestations ou des marchandises proposées par la commune ou par des commerçants de Bougy-Villars. Grâce aux *Bodz*, il sera loisible aux conseillers d'acquérir du vin ou du bois communal, de s'approvisionner en crus auprès des vignerons du village. Ils pourront aussi s'acquitter de leur addition à l'auberge communale ou acheter du chocolat chez Tristan. Cerise sur le gâteau, ceux qui ne manqueront aucune séance durant l'année recevront 40 *Bodz* supplé-

mentaires. Au rythme de trois ou quatre séances annuelles, un conseiller assidu pourra dès lors empocher 160 à 200 *Bodz* en fin d'année. *Il s'agit avant tout de remercier ceux qui consacrent du temps à la collectivité*, explique Claude Houriet, qui espère aussi stimuler la participation des habitants aux délibérations du Conseil général. Il y a quelques mois, il souhaitait présider un Conseil de 100 membres. Lundi dernier, ils étaient 35 à siéger, sur 52 membres inscrits et assermentés. **RD**



Claude Houriet a eu la satisfaction de voir que sa proposition d'indemniser les conseillers avec des «Bodz» a été acceptée. Pour sa part, Liliane Meylan a été élue secrétaire du Conseil. Raymond Darioly